



Montreuil, le 26 juillet 2016

**Intervention de la CGT
insertion probation devant le
Président de la République, à la
suite de la signature du relevé
de conclusions sur la
mobilisation dans les SPIP :**

**La CGT ne signe pas un « blanc
seing » !**

Monsieur le Président de la République, Mesdames, Messieurs,

La CGT insertion probation, **organisation majoritaire au sein des Services pénitentiaires d'insertion et de probation** que je représente aujourd'hui souhaite en préambule aborder deux sujets d'actualité au-delà de la mobilisation historique des personnels des SPIP.

En effet tout d'abord la CGT est fière de pouvoir vous dire que la CGT insertion probation, organisation majoritaire dans les SPIP a su mener une lutte en intersyndicale avec le Snepap-FSU et la CFDT Interco Justice, qui permet aujourd'hui après presque 6 mois de mobilisation, de négociations, et de discussions de voir les revendications des personnels en grande partie aboutir ENFIN ! **Comme quoi, contrairement à ce qu'il a pu être dit ou écrit lors de la mobilisation contre la loi travail, la CGT est force de propositions constructives encore faut-il que la porte des négociations soit effectivement ouverte !**

Ensuite la CGT insertion probation ne manque pas l'occasion de vous dire, Monsieur le président qu'elle est particulièrement inquiète et continuera d'être particulièrement vigilante et combative quant aux dérives sécuritaires liées à la lutte contre le terrorisme et à une nouvelle prolongation de l'Etat d'urgence.

Prolongation de l'Etat d'urgence qui une nouvelle fois renforce la **criminalisation et l'entrave aux libertés syndicales** telle que celle du droit constitutionnel de manifester.

La CGT Insertion Probation ne cesse de dénoncer **le délire ambiant et la suspicion généralisée** qui traversent actuellement notre ministère, notre administration et plus largement le Gouvernement. Ces amalgames conduisent à la stigmatisation d'une partie de la population pénale ce qui est contraire au principe du droit au respect de la dignité humaine. Pire en permettant d'incarcérer une personne pour laquelle il y a un risque qu'elle commette une telle infraction et non une personne ayant commis une infraction, la CGT insertion probation dénonce alors une atteinte imminente et grave au fondement même du droit pénal. **Ainsi ces dérives qui font de la question religieuse une question politique portent gravement atteinte à notre Etat de droit et aux fondements de notre démocratie.**

Retour aux fouilles systématiques dans les établissements pénitentiaires, caméras de surveillance dans les cellules, loi renseignement, lutte contre la « radicalisation » et le terrorisme, aménagements de peine en chute libre, hausse du nombre de détenus... **Le tout-sécuritaire est donc revenu au galop !** En effet, Monsieur le Président, malgré une courageuse volonté politique initiale, que la CGT insertion probation a salué, la politique pénale engendre toujours une surpopulation pénale catastrophique. Cette volonté n'est pas allée assez loin et n'a pas réussi à faire de **la prison l'exception** alors que la France est régulièrement condamnée pour des conditions indignes de détention par les juridictions européennes.

Collectif CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>

Pourtant, pour la CGT insertion probation il est urgent d'examiner les conditions de détention en France et l'ensemble de ces questions cruciales **à l'aune du droit à la dignité des personnes détenues**. Parce que pour la CGT insertion probation c'est par le respect de la dignité de la personne détenue que passe nécessairement l'amélioration des conditions de détentions entraînant *ipso facto* l'amélioration des conditions de travail des personnels pénitentiaires.

Ainsi pour la CGT insertion probation, ces dérives sécuritaires vont irrémédiablement et profondément porter atteinte à notre identité professionnelle de travailleurs sociaux.

A ce titre, Monsieur de le président, nous vous renvoyons à l'une des lignes directrices adoptées par le conseil de l'Europe en mars 2016 (concernant la radicalisation et l'extrémisme violent) qui indique clairement que les personnels qui sont chargés de la réhabilitation des personnes condamnées doivent travailler en parfaite autonomie et indépendance par rapport aux personnels chargés des missions plus répressives de collecte de renseignement, de surveillance et de maintien de l'ordre : ainsi **la relation de confiance étant un élément essentiel**.

En effet pour la CGT insertion probation nous pensons que c'est en prenant le temps d'écouter les personnes suivies, d'essayer dans la mesure du possible de répondre à leurs problématiques, de sortir du rapport uniquement négatif envers la justice et l'Etat, et donc de favoriser un parcours d'insertion, que nous travailleurs sociaux de la pénitencière nous avons notre rôle à jouer : **un rôle socio-éducatif et non un rôle de courroie de transmission de renseignement vers les services du Ministère de l'intérieur**.

Ainsi, si la CGT insertion probation a voulu aborder ces éléments cruciaux en préambule, c'est bien pour rappeler que pour la CGT insertion probation aujourd'hui **ce relevé de conclusion vient symboliquement marquer un tournant majeur et historique pour les personnels que nous représentons, mais il ne s'agit pas pour autant pour la CGT d'un « blanc seing »**.

C'est en effet parce que les personnels se sont mobilisés massivement durant presque 6 mois dans **une lutte déterminée, imaginative enthousiaste et combative pour une meilleure reconnaissance statutaire et indemnitaire à la hauteur de leur mission que la CGT Insertion probation l'affirme : l'ensemble des revendications n'ont pas été satisfaites, mais les avancées sont indéniablement significatives**.

La CGT Insertion probation saura se montrer **intransigeante** sur le chantier statutaire et indemnitaire afin que l'ensemble des engagements pris deviennent effectifs.

La CGT insertion probation demeure **combative** sur la question des recrutements et vous rappelle l'engagement pris de Monsieur Ayrault, alors premier ministre de porter à 40 personnes prises en charge par conseiller d'insertion et de probation, nous en sommes encore très loin !

Enfin, la CGT insertion probation continuera de marteler qu'il est urgent de **réorienter la politique pénale** afin qu'elle permette véritablement la **réinsertion de notre public**, seule à même de lutter contre la récidive et seule à même d'avoir **un service public de qualité** au service des besoins de notre public.

Ainsi, vous l'aurez compris je l'espère, Monsieur le président que pour la CGT insertion probation, les efforts pour les personnels des SPIP sont indéniables mais ils doivent désormais devenir réalité !

Collectif CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>